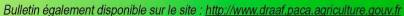




ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur











Bulletin n° 6 / 2017 Mercredi 1^{er} mars 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boite mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants:

Climatologie:

L'hiver 2016-2017 a permis une bonne satisfaction des besoins en froid : les 1000 h de froid (<7.2°C) ont été atteints au cours de la 1ère décade de janvier sur Carpentras soit un mois plus tôt que l'hiver précédent. En février, des records de douceur ont été enregistrés conduisant à un **débourrement historiquement précoce en plaine** (source Cirame).

Pommier & Poirier:

- Développement végétatif : en secteur Basse Durance

Pommier: stade C- C3 sur Pink Lady®, Joya®

Poirier: stade C-D Guyot et Williams

- Tavelure : Début du risque si stade sensible atteint.

Le stade de sensibilité du végétal (C/C3 sur pommier et C3/D sur poirier) est atteint sur certaines variétés ou proche. La maturité des périthèces est atteinte le 24-27 février en secteurs Basse Durance et Alpes Sud (Manosque Les Mées), 1^{ère} contaminations le 27-28 février.

Poirier:

- **Psylle**: 1^{ère} génération : pontes visibles sur lambourdes, vol d'adultes peu intense sur verger avec argile calcinée.

Cerisier :

- Développement végétatif : stade A à B selon les variétés

Toutes espèces :

- Campagnol : activité importante, tumulus visibles. Jeunes vergers à surveiller.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

Animatrice Filière Cerise: Clémence MAILLOT (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

POMMIER

Bulletin n° 6 / 2017 Mercredi 1^{er} mars 2017



Secteur Basse Durance & Alpin

▶ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 27 février :

Secteur Cavaillon: stade C-C3 sur Pink Lady® Cripps Pink, Joya®

stade B-C sur Granny, Braeburn stade B sur Gala, Golden

A noter : stade B atteint le 21 février sur Cripps Pink (historiquement précoce)

Secteurs alpins : Zone Nord : stade A-B sur Golden

Zone Sud : stade A+ sur Golden, Gala

stade B sur Granny,

stade C+ sur Pink Lady® Cripps Pink (Les Mées).

Granny



Stade B (pointe verte)



Stade C



Stade C3

→ TAVELURE

Le début de maturité des périthèces est atteint depuis le 24 février en secteur Basse Durance (feuilles provenant de Velorgues secteur Isle sur la Sorgue) et estimée atteinte au 27 février dans le secteur Sud zone Manosque les Mées.

Des contaminations ont été annoncées dans ces secteurs lors des pluies du 27 février-28 février (Cirame).

Dans la zone Nord, la maturité des périthèces n'est pas encore atteinte (observations Cirame sur un lot de feuilles provenant de Sisteron).

<u>Estimation du risque</u>: Début du risque sur les variétés ayant atteint le stade sensible. Surveiller l'évolution de la végétation et les prévisions météorologiques.

Le stade sensible du végétal (stade C) est atteint ou très proche. Une fois le stade sensible atteint, des contaminations peuvent avoir lieu lors des précipitations suivantes.

→ PUCERON CENDRE

Des comptages réalisés sur lambourdes sur des parcelles de la station La Pugère, présentant des attaques fortes en 2016, ont montré la présence d'œufs d'hiver (forme d'hivernation du puceron cendré) à un niveau supérieur à celui de l'année dernière à la même époque.

Estimation du risque: Sur pommier, le risque de déformation des fruits et d'impact sur le retour à fleur l'année suivante est important avec le puceron cendré. La simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité. La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maitrise du puceron cendré.

→ ACARIEN ROUGE

Une présence significative sur lambourdes est signalée (jusqu'à 100% de présence) sur les parcelles contrôlées sans pour autant être capable de présager la pression sur feuilles pour la saison.



POIRIER

Bulletin n° 6 / 2017 Mercredi 1^{er} mars 2017

Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 27 février:

- Secteur Basse Durance : stade C3-D sur Harrow Sweet

C-C3 sur Guyot et Williams.

- Secteur Alpin (zone Nord): stade B sur Williams

stade B+ sur Louise Bonne







Stade C



Stade C3



Stade D

→ TAVELURE

Un suivi biologique de la tavelure du poirier est mis en place par le Cirame à partir d'un lit de feuilles prélevées sur Tarascon (13) dans une parcelle tavelée l'année dernière. Des périthèces ont été recherchés mais n'ont pas encore été observés.

Estimation du risque: Le stade sensible du végétal (sur poirier stade C3/D) est quasi atteint. Une fois le stade de sensibilité atteint, les premières contaminations pourraient avoir lieu lors des précipitations suivantes. Surveiller l'évolution des stades phénologiques et les prévisions météorologiques.

♦ PSYLLE

En secteur Basse Durance, sur parcelles avec argile, les comptages sur lambourdes donnent de 0 à 15% de présence d'œufs de psylle avec une présence d'adultes faible (frappages).

Estimation du risque : Les comptages de larves à la fin de la floraison permettront d'évaluer le niveau de pression à l'issue de la 1^{ère} génération hivernale.

→ PUCERON MAUVE

Les œufs d'hiver sont présents (forme d'hivernation).

<u>Estimation du risque</u>: La gestion des parcelles en préfloraison permet la maitrise de ce puceron.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.